

Hôpital de Jour Neuro Psycho Gériatrique Service de Gériontologie Clinique

Rez-de-chaussée – Pavillon 13

Hôpital de Bellevue

COORDONNEES DU SERVICE

Secrétariat (Ouvert de 8h30 à 16h30)

☎ : 04.77.12.70.49

Mail ✉ : geronto.sec.hospit@chu-st-etienne.fr

Hôpital de Jour NPG

☎ : 04.77.12.70.45

(Ouvert de 9h00 à 16h40)

Fax : 04.77.12.70.46

ACCUEIL DES PATIENTS

9h15 - 16h15

En dehors des heures d'ouverture :

Joindre en priorité le médecin traitant ou en dehors des heures d'ouverture de son cabinet, week-ends et jours fériés : **SOS médecin 04.77.33.30.30 ou le 15.**

Si l'état de santé du patient justifie une hospitalisation complète, le médecin pourra joindre un praticien hospitalier du site par l'intermédiaire :

- du secrétariat aux heures d'ouverture du secrétariat au 04 77 12 70 49
- directement par le standard du CHU au 04 77 82 80 00
- de la HOTLINE Gériatrique réservée aux professionnels de santé

Il est **important** pour une bonne continuité des soins, dans le cas où le patient irait en urgence dans une autre structure, **qu'il fasse part de son hospitalisation à l'hôpital de jour** afin que l'équipe communique rapidement les informations médicales utiles à sa prise en charge.

PRESENTATION DE L'EQUIPE

Composition de l'équipe médicale :

Mme le Docteur BUISSON
M. le Docteur COURTIAL

Composition de l'équipe paramédicale :

- ◆ FF Cadre de santé : Mme BERGER-ROBERT ☎ 04.77.12.71.04
- ◆ Psychologue : Mme DUMOULIN ☎ 04.77.12.72.84
- ◆ Infirmières : ☎ 04.77.12.70.45
Mme BOUTIN Cécile – Mme CLARISSOU Françoise – Mme COMBIER Patricia
- ◆ Ergothérapeute : Mme ROCHETTE
- ◆ Assistante sociale : Mme THEOLEYRE. ☎ 04.77.12.71.13
Son bureau est au rez-de-chaussée du pavillon 13 à l'hôpital de Bellevue.
Elle reçoit les familles sur rendez-vous.

- ◆ En complémentarité sur prescription médicale, diététicienne, neuropsychologue, ergothérapeute.

TRAÇABILITE DU SEJOUR ET DOSSIER MEDICAL

Le dossier médical comprenant biologie, radiologie, comptes rendus médicaux et paramédicaux (soignants et rééducateurs) est informatisé.

Un compte-rendu du séjour est transmis par courrier au médecin traitant et à tous les correspondants médicaux habituels du patient dans les meilleurs délais.

L'ORGANISATION DE LA VIE DU SERVICE

Le fonctionnement :

La structure est ouverte le lundi et mercredi de 9 h 00 à 16 h 40 en dehors des jours fériés et des semaines de fermeture annuelle.

Les visites médicales et les soins :

Un des médecins du service assure une visite de pré-admission avant votre entrée en hospitalisation **avec l'un de vos accompagnants**. Un temps d'évaluation pluridisciplinaire est organisé, à l'issue duquel une proposition de projet de soins personnalisé, vous est faite. Le médecin réalise les prescriptions nécessaires.

Vos résultats d'examens et vos traitements **sont communiqués à votre médecin traitant** soit par courrier, soit par téléphone.

Toutefois, il est important de transmettre à votre médecin traitant ou à toute consultation les ordonnances qui vous concernent.

Tous les soins prescrits par l'un des médecins de l'Hôpital de Jour sont réalisés au Centre Hospitalier Universitaire de St Etienne.

La continuité des soins se fait avec votre environnement extra-hospitalier (médecin, infirmiers libéraux, orthophonistes, centres de soins, famille, résidences...) par **téléphone**, et/ou par **courrier** et/ou par **mail**. Pour cela il est important de nous communiquer leurs coordonnées par le biais du « questionnaire à l'entrée ».

Les possibilités de rencontre avec l'équipe soignante du service :

Des entretiens médicaux vous sont proposés au fil du suivi.

En cas de besoin, vous pouvez appeler au ☎ 04 77 12 70 45 entre 9h00 et 16h40.

Il peut être organisé une rencontre avec le médecin, l'assistante sociale et votre famille sur rendez-vous.

Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone au ☎ 04 77 12 70 49 ou par mail : geronto.sec.hospit@chu-st-etienne.fr ainsi que l'assistante sociale au ☎ 04 77 12 71 13.

Les temps de réunions d'équipe :

Deux réunions de synthèse en équipe pluridisciplinaire ont lieu par semaine pour les patients, pour faire une évaluation de la prise en soins.

Tous les jours, un temps de relève a lieu de 13h30 à 14h30.

L'équipe reste disponible à votre demande, **à tout moment**.

Spécificité de l'unité :

L'hôpital de jour NPG fait partie de la **filière mémoire**, il s'adresse aux patients ayant des troubles de la mémoire et/ou des troubles anxieux ou dépressifs associés.

En complément des soins techniques prescrits, des **soins à visée relationnelle** sont effectués quotidiennement soit en groupe, soit en individuel en fonction du projet de soins.

Des entretiens familiaux avec la psychologue sont proposés soit dans le cadre de l'évaluation, soit pour un accompagnement et/ou un soutien.

Un projet social est élaboré avec le patient et sa famille pour favoriser le maintien à domicile.

INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS DE SEJOUR

Présentation du service : Il se situe au rez-de-chaussée du Pavillon 13, à l'Hôpital de Bellevue.

Les locaux se répartissent ainsi :

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| - Salle à manger / Salon | - Salle d'ergothérapie |
| - Salles d'activités | - Salle de bain |
| - Salle de consultation | - WC |

Les repas :

Ils sont préparés à la cuisine centrale du CHU, et tendent à respecter **vos goûts** (Nous rapporter la fiche d'aversion alimentaire), ainsi que les **régimes**.

Ils sont pris dans la salle à manger. Une collation est servie le matin et l'après-midi.

C'est un moment **convivial** où sont également **contrôlés** les apports alimentaires et hydriques (qualité, quantité), ainsi que la prise médicamenteuse.

Les visites de l'entourage :

Les visites ne sont pas admises dans le cadre de l'Hôpital de Jour, en raison des soins programmés sur la journée.

Règles spécifiques au service :

Durant votre hospitalisation de jour, vous devez apporter **vos ordonnances et vos médicaments de 12h00** (dans leur conditionnement d'origine). Il est important de nous informer de chaque visite médicale extérieure afin d'assurer une prise en soins cohérente et efficace (téléphone, compte rendu) et de nous transmettre le cas échéant les ordonnances réalisées.

FIN DE LA PRISE EN SOINS

A quel moment ?

Nous évaluons régulièrement le projet de soin en équipe pluridisciplinaire et en fonction de l'atteinte des objectifs posés une date d'arrêt est fixée.

En moyenne la prise en charge est de 2 à 3 mois.

Votre médecin traitant recevra, un compte rendu complet qui l'informerait de votre état de santé en fin de séjour, et des résultats des examens et des soins réalisés pendant votre hospitalisation.

DIVERS

Le questionnaire d'évaluation :

Afin de nous aider à améliorer la qualité de nos prestations, nous vous invitons à remplir le questionnaire d'évaluation qui vous a été remis avec le livret d'accueil.

Nous avons besoin de vos remarques qui sont précieuses et bienvenues.

Vous pouvez le déposer dans le service, ou l'adresser au Bureau des Entrées.

Les formalités administratives :

Afin de régulariser, votre situation administrative, nous vous prions d'apporter les pièces suivantes :

- la carte d'identité ou le livret de famille.
- la carte vitale
- la carte de mutuelle
- justificatif de domicile (en cas de déménagement récent)
- le questionnaire d'entrée

Les formalités de transport :

Selon la prescription médicale, vous pouvez bénéficier d'un transport soit en taxi, soit en VSL pour venir et repartir de l'hôpital de jour.

C'est à vous de choisir et de commander les professionnels qui assureront vos transports.

Les bons de transport seront établis par l'Hôpital de Jour.